

M. MUTCH: N'existe-t-il pas un comité permanent des transports ou des chemins de fer au Sénat? Si vous lancez une invitation, elle devrait être restreinte aux membres de ce comité. Il n'est pas nécessaire d'avoir quatre-vingts sénateurs. J'en connais une couple qui, si on leur demandait d'être ici, pourraient nous retenir jusqu'au mois de juillet.

M. GREEN: A tout événement, plusieurs de nos députés aimeraient faire partie du Comité, mais certaines parties du pays ne sont pas représentées du tout. Si nous ouvrons la porte au Sénat, il me semble que c'est aller un peu loin.

M. McCULLOCH: Je suis certainement de l'avis de M. Green.

Le PRÉSIDENT: On m'informe qu'à la dernière occasion, le nombre total de questions posées par les membres du Sénat était de vingt-quatre.

M. GREEN: Alors, pourquoi les faire venir?

Le PRÉSIDENT: En réponse à ce que vous dites, monsieur Green, je crois que les membres du Sénat ont peut-être jugé que s'ils avaient l'occasion d'interroger nos témoins, cela aurait pour effet de hâter plutôt que de retarder la procédure, et de parer à la nécessité de revenir sur tout le travail que nous avons accompli. Si le Sénat avait le droit d'être présent et d'interroger les témoins, il se contenterait peut-être d'adopter les bills sans entendre de témoins.

M. STEWART: Que pensez-vous de l'idée de proposer au Sénat de nous faire connaître le nombre de représentants qu'il enverrait au Comité? Nous pourrions nous occuper de cette question lors de notre prochaine réunion.

M. GREEN: Si le gouvernement avait eu l'intention de confier la chose à un comité mixte, il l'aurait dit lors de l'institution du Comité, tout comme pour le comité mixte désigné pour étudier les prix de revente. Il me semble que si c'est pour être un comité mixte, qu'il en soit ainsi de la manière régulière, et nous saurons tous où nous en sommes. Le fait d'avoir un comité mixte officieux ne peut qu'amener des complications.

Le PRÉSIDENT: Le Comité a débattu la question d'une façon raisonnablement complète. Allons-nous remettre notre décision à la prochaine réunion? D'ordinaire, lorsque les membres du Comité ont le temps de réfléchir sur une question, nous en arrivons à une conclusion assez satisfaisante.

M. STEWART: Le Sénat peut nous faire savoir le nombre de représentants qu'il désire nous envoyer.

Le PRÉSIDENT: Dans l'intervalle, je vais discuter la question sous tous ses aspects avec le Sénat.

M. BENIDICKSON: Je consens à modifier ma proposition dans le sens que seuls les membres du comité sénatorial des transports et des communications soient invités.

Le PRÉSIDENT: Laissons les choses telles qu'elles pour le moment. On m'apprend que cette salle-ci ne sera pas à notre disposition demain; alors, M. Covers propose que nous ajournions pour nous réunir de nouveau demain matin à 11 heures dans la salle du comité des chemins de fer.

Adopté.

La séance est levée.